

Clarence Poe écrivait avec raison dans *The Progressive Farmer*, "The reason people in the country are not as well organized as the people of the cities is not because they are less progressive in spirit, but because the power belt of organization has not been attached to the rebbing dynamo of rural aspiration".

Avant de tenter toute organisation sociale, nous devons commencer par procurer à la classe agricole des conditions économiques favorables. Ce sont les moyens immédiats "sine qua non".

Parmi ceux-ci, mentionnons, en passant, une bonne législation agricole. Et celle-ci doit favoriser, de façon pratique, l'établissement des crédits agricoles à longs termes, tels que ceux du Manitoba, l'établissement de sociétés d'assurances mutuelles spéciales aux cultivateurs. On pourrait mentionner encore le vote d'octrois pour bons chemins, afin de relier les cantons éloignés aux centres commerciaux et sociaux, l'abaissement des taux de transport pour produits agricoles, machines et engrais chimiques, etc., la suppression des intermédiaires inutiles dans le commerce agricole, des lois sévères contre les accapareurs des marchés de produits de la ferme, des débouchés faciles pour ses produits, etc.

Cette dernière facilité est aujourd'hui, à notre sens, le plus important secours à apporter aux cultivateurs.

Inutile de lui prêcher de produire des patates plus saines, un meilleur beurre, etc., si on ne lui laisse la perspective qu'il va vendre la récolte qui pousse actuellement dans son champ. Et pourtant il y a beaucoup d'organisation à faire en ce sens. Car le cultivateur ne peut de lui-même chercher les marchés les plus avantageux. Les coopératives font un travail fructueux en ce sens, et il est à souhaiter qu'elles résolvent ce problème au plus tôt. Malgré tout, on a importé dans la province 1200 chars de patates, 167,000 minots de fèves. Notre production dépasse pourtant trois fois celles des Provinces Maritimes, et l'on a acheté près de 900 chars du Nouveau-Brunswick. Notre défaut est d'encombrer le marché en produisant ce qui paie le plus, trop vite; l'offre dépassant la demande, les prix baissent. Pour empêcher cela, mieux vaudrait varier la production suivant les exigences spéciales du sol et du marché où l'on se trouve.

Il serait également opportun d'établir sur une base payante les petites industries connexes à l'agriculture telles que la mise en conserves, les industries du lin, de la betterave à sucre, du tabac, etc. Ainsi le cultivateur canadien, en outre d'avoir toujours une poire pour la soif, retirerait le maximum de travail et de profit de ses produits; et le bénéfice de la transformation n'irait pas enrichir les étrangers comme aujourd'hui. Le ministère d'Agriculture entreprend déjà beaucoup dans cette voie.

Le Service d'Horticulture et les Cercles de Fermières ont déjà également fait du bien en ce sens. Ceux-ci entreprennent la réhabilitation des poétiques autant que pratiques industries d'antan—travail du chanvre, de la laine, etc. L'industrie des conserves que poussent activement les deux organisations nommées ci-haut a fait des progrès immenses. On compte 12 fabriques de conserves recevant un octroi de \$400; et l'on vent entreprendre au Lac-Saint-Jean la mise en conserve des bluets sur une base commerciale.

Voilà différents moyens propres à faire revivre le bien-être chez la classe rurale.

Ces moyens sont les plus pressants depuis la guerre. Il faut vivre avant tout, ensuite, on pensera à s'associer avec d'autres pour pouvoir vivre mieux. Si cette perspective paraît bonne, un cultivateur verra alors là une chance plus grande d'établir ses enfants sur la terre.

Et une vie plus sociale, et à une éducation vraiment rurale, seront deux autres modes aptes à rétablir l'équilibre économique et chasser le spectre de l'exode rurale.

Nous verrons ces autres aspects de la question séparément, si les circonstances le permettent.

Mais cette question des conditions économiques et de la législation qui s'y rapporte n'étant pas directement dans mon sujet, voyons aux moyens pour assurer dans l'avenir le maintien et le progrès de l'organisation sociale agricole.

MOYENS A PRENDRE

1. Une campagne d'éducation et d'instruction rurale dans la famille. (suite à la page 225)

VIEILLE CHANSON DE PECHE

A peine la brise caressante de la belle saison vient-elle tempérer l'atmosphère glacial d'un printemps tardif, que déjà les misérables pêcheurs affluent vers nos lacs séduisants. Chacun cherche alors à s'enfouir sous les bois touffus, bordant nos nappes poissonneuses pour y vivre pendant quelques jours, loin du bruit de la ville, et du trac des affaires. Que de belles randonnées! Mais comme toute aventure finit par une chanson, je crois intéresser les pêcheurs en leur citant la "Chanson de la pêche". suivante, que nous chantions autrefois pendant nos veillées faubouriennes.

Je me suis fait faire un petit bateau,
Pour aller à la pêche.
Quoique ça ne soit pas le plus beau,
C'est pas ça qui nous en empêche.
D'abord qu'on se divertit,
Qu'on mange à son appétit,
Qu'on boie et l'on rie,
L'on chante et l'on crie,
Quand on va à la pêche.

Une chose qu'il ne faut pas oublier,
Quand on va à la pêche.
Une chose qu'il ne faut pas oublier,
C'est la marmite à la pêche.
Toute marmite et tout chaudron,
Qu'on y ficasse sans plus de façon,
Patates et poissons, lard frais et mouton,
Comme fricot de la pêche.

Aussitôt que vous serez rendu,
Sur le lieu de la pêche,
Vous jetterez vos lignes à l'eau,
Non pas sur la terre sèche,
Aussitôt que le poisson mord,
Ah! tirez, vite et bien fort,
Tirez sans retard,
Sans prendre trop d'égards,
Voilà ce que c'est que la pêche.

Ce qu'il ne faut pas délaissier,
Pour bien faire la pêche,
C'est quelque chose pour s'humecter,
La gorge quand on l'a sèche.
Puis chacun à la maison,
S'en retourne gai comme pinson,
Fier de ma chanson,
Chargé de poissons,
Qu'on a pris à la pêche.

Un couplet m'a été demandé,
Dans ma chanson de pêche.
C'est pour ce pauvre Désiré,
Qui ne peut pas faire la pêche.
Il a un vilain défaut,
C'est de boire et manger trop,
Coucher sur le dos,
Rempli de bière et fricot,
Il ne peut pas faire la pêche.

Excusez-là..... Je regrette que le nom de l'auteur me soit inconnu. Peut-être est-il trépassé à la suite de cet effort de versification. Certes, il n'y a aurait rien d'étonnant à cela, car on a beau dire et beau faire, les vers finissent toujours par s'emparer d'un homme...

GEORGES CÔTÉ.